AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

ATTESTATION PERMANENTE

Exploitant(e) Agricole

Je soussigné(e) ……..……..

exploitant(e) agricole sur la commune de ……

N° Siret : …… ou N° Pacage : ……..……

certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 :

- **déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ;**
- **déplacement nécessaire pour les besoins de l'exploitation agricole ;**

ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail.

Attestation permanente valable à compter du 28 mars 2020 et pour une durée illimitée.

Fait pour valoir ce que de droit,

A …….., le 28 mars 2020

Signature de l'exploitant(e)

NB : Je dispose avec moi d'un document qui prouve ma qualité d'agriculteur
(exemple : dernier relevé MSA)